Image not found or type unknown

# Déduction sur salaire de l'employeur est-il dans ses droits

Par **beauvoir59**, le **08/07/2013** à **11:48**

bonjour, je suis en procédure de licenciement pour inaptitude définitive, je n'ai pas de nouvelles de mon employeur, j'ai eu un trop perçu de la cpam, il se rembourse et moi je me débourse car mes dettes s'amplifie
de mois en mois, retard de loyer,retard de créances ect...
j'ai perdu 600 euros, ce mois ci, mon employeur ne peut-il pas le déduire sur la somme de mes indemnités de licenciement, ne doit-il pad me laisser un minimum pour vivre ? la cpam m'à bloqué mes IJ depuis le 19 mars, cela fait 4 mois que je
perds 600 euros.

comment faire, il y à t-il une solution

merci
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés